

# À M. Georges Corpataux

Autor(en): **Zurich, Pierre de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817619>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XXXIII<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 6

Novembre-Décembre 1945



## A M. GEORGES CORPATAUX

Avec le dernier numéro de l'année 1945, M. Georges Corpataux cesse de remplir la charge de secrétaire de rédaction des « *Annales fribourgeoises* », organe officiel de la Société d'histoire du canton de Fribourg, qu'il a bien voulu accepter d'occuper depuis le mois de novembre 1919, c'est-à-dire pendant plus de vingt-cinq ans.

Tous ceux qui ont dépensé leur activité dans un poste de ce genre ou qui ont eu à collaborer à une occupation semblable, connaissent la somme de travail ingrat qu'elle réclame et, dans le cas particulier, savent avec quelle conscience et quel dévouement M. Corpataux a exécuté la mission que le comité de la Société d'histoire lui avait confiée et qu'il a remplie à l'entière satisfaction de celui-ci, sans jamais ménager, ni son temps, ni sa peine.

Le comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg estime donc que le moins qu'il puisse faire est d'exprimer, officiellement et publiquement, ses très chaleureux remerciements à M. Georges Corpataux pour les immenses services qu'il a rendus, et à lui dire, ici, toute sa gratitude.

Le poste de secrétaire de rédaction des *Annales fribourgeoises* n'est d'ailleurs, pas le seul dans lequel M. Corpataux a fait profiter la Société d'histoire de son activité. Il a également occupé, de 1916 à 1920, la charge de secrétaire de la Société, et les procès-verbaux

de cette période, très complets et fort utiles à consulter, montrent le sérieux et le sens du devoir avec lequel il avait conçu son rôle.

Mais c'est aussi — et surtout — en sa qualité d'archiviste aux Archives de l'Etat de Fribourg, où il a commencé son travail en 1916, que M. Corpataux a eu l'occasion et a été à même de rendre d'inappréciables services à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire fribourgeoise et qui ont eu recours à lui. Sa parfaite connaissance de nos très riches archives d'Etat, dont notre président d'honneur, M. Tobie de Raemy, alors archiviste d'Etat, lui a révélé l'organisation, lui a, sans doute, été d'un très grand secours dans sa tâche. Mais sa sérénité, son égalité d'humeur, sa souriante bonhomie et, surtout, l'actif intérêt qu'il prend aux recherches de tous ceux qui viennent travailler aux Archives, en s'efforçant de leur signaler les pièces susceptibles de les intéresser, chaque fois qu'il rencontre, lui-même, un renseignement ou un document qui se rapporte à ces travaux, sont des qualités qui, tout autant que la science pure, sont indispensables pour faire un bon archiviste. Cette dernière seule ne suffit pas, si on ne la met pas libéralement à la disposition de ceux que l'on a pour mission d'aider, sans vouloir en tirer, pour soi-même, une vaine gloriole. M. Georges Corpataux l'a bien compris et c'est de cela, aussi, que le comité de la Société d'histoire tient à le remercier au nom de tous ceux auxquels il a bien voulu rendre service.

M. Corpataux reste membre du comité de la Société d'histoire, et ses collègues, qui connaissent l'intérêt constant qu'il a porté à la société, sont heureux de conserver ce précieux collaborateur qui aura, maintes fois encore, l'occasion de les faire profiter de son expérience et de sa complaisance.

*Le Président de la Société d'histoire :*

Pierre de ZURICH.

---